



Avis d'Appel Public à Concurrence

1°) Collectivité

Ville de Cesson
8, route de Saint-Leu – BP 35
77245 CESSON Cedex

Les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de Mme GERMAIN, chargée de la Commande Publique, par téléphone au 01.64.10.51.25 ou par mail v.germain@ville-cesson.fr et les renseignements d'ordre technique auprès du Service Informatique, Monsieur JOUSSEMET par mail : c.joussemet@ville-cesson.fr

2°) Objet

Marché passé selon la procédure adaptée ayant pour objet **l'audit téléphonique et réseau internet avec assistance technique au lancement et à l'exécution d'un marché de téléphonie.**

Cette mission porte sur 3 points :

1. **La téléphonie filaire / fixe**
2. **La téléphonie mobile**
3. **Le réseau internet et solution intranet**

Et comporte trois phases, dont la troisième est conditionnelle :

Phase N° 1 : Diagnostic et contrôle techniques de l'état du réseau, du parc de téléphonie actuel, des lignes ADSL et leurs éligibilités, avec étude de consommation (abonnements, lignes, options...).

Phase N° 2 : Analyse, aide et propositions pour la définition des besoins de différents sites et services communaux, préconisations de scénarios de mise en place de structures et infrastructures techniques (typologie de matériel, abonnements...) pour une optimisation technique et financière des équipements téléphoniques.

Option contenue dans la phase 2 : Scénarios de mise en place d'un outil intranet

Phase N° 3 : **Conditionnelle** : Assistance technique au lancement et à l'exécution des marchés : rédaction des cahiers des charges, assistance à l'analyse des candidatures et offres des marchés, validation de l'installation.

Début prévisionnel des prestations : 18 mai 2010

Durée prévisionnelle des prestations : 15 semaines

Fin prévisionnelle de la deuxième phase : 6 septembre 2010

Durée prévisionnelle de la tranche n°3 dite conditionnelle : 1 mois

3°) Justificatifs à produire

- Liste des références au cours des cinq dernières années
- DC 4, - DC 5, - DC 6, - DC 7
- Mémoire technique détaillé, précisant la méthodologie et les ressources consacrés à l'étude
- Décomposition du prix global et forfaitaire par phase

4°) Critères d'attribution

Le jugement des candidatures se fera en fonction des garanties et capacités techniques et financières ainsi que sur les capacités professionnelles.

Le jugement des offres se fera selon les critères suivants détaillés dans le règlement de consultation :

- | | |
|---|------------|
| ➤ Valeur technique (mémoire) | 30% |
| Comportant : les axes de réflexion, l'organisation, les moyens humains et matériels mis en œuvre, le planning prévisionnel d'étude, un extrait d'un audit similaire | |
| ➤ Le prix des prestations | 30% |
| ➤ La qualité des intervenants affectés à l'opération | 25% |
| ➤ Le respect des délais d'exécution | 15% |

5°) Date limite de réception des offres

Le 3 mai 2010 à 12 h

6°) Date de publicité sur le site de la ville et sur la plate-forme de dématérialisation

Le 8 avril 2010

7°) Dématérialisation des pièces du marché

Le D.C.E. est consultable et téléchargeable gratuitement sur le site : <http://cesson.synapse-entreprises.com>

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique est autorisée sur notre plate-forme de dématérialisation : <http://cesson.synapse-entreprises.com>

Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Entreprises tel : 01 72 33 90 70 ou info@synapse-entreprises.com